

CHECK - LIST : INSCRIPTION DASPA (en cours d'année)

A compléter :

- Fiche d'inscription
- PIA
- Si aucune preuve d'arrivée sur le territoire pour le jeune : compléter la déclaration d'arrivée sur l'honneur et la faire signer par le responsable

A photocopier :

- Document d'identité du jeune (annexe 26, passeport, visa, CI étrangère, carte de séjour belge, ...)
- Preuve de la date d'arrivée sur le territoire (annexe 26 ou passeport ou déclaration d'arrivée à la commune ou composition de ménage)
- Document d'identité des parents si le jeune est un non primo
- Attestation de fréquentation scolaire belge
- Fiche d'inscription pour Mme Dereppe

A réclamer :

- Les frais scolaires en fonction du mois d'inscription (cf. fiche)

A distribuer :

- La liste du matériel scolaire ou proposer des colis à 19 €
- Le carnet de bienvenue aux responsables + expliquer
- Le système scolaire belge dans une langue appropriée

A présenter :

- Le fonctionnement du journal de classe

Si des documents d'équivalence sont présentés :

- Demander aux responsables de les garder bien précieusement. L'AS les recontactera ultérieurement concernant l'équivalence.

Le jeune est attendu le vendredi matin de la semaine de son inscription à partir de 8h15 pour passer ses tests d'entrée et commencera officiellement sa scolarité le lundi suivant son inscription dans la classe qui lui aura été désignée en fonction de ses résultats aux tests d'entrée.

